

EDITO **SOUTIEN ET RECONNAISSANCE À NOS POLICIERS**



Francis SZPINER
Maire du 16^e arrondissement

Le mardi 12 janvier, je me suis rendu, pour ma première visite en tant que maire d'arrondissement, au commissariat central du 16^e. Il est toujours instructif de voir *in situ* comment sont organisés les quelque 300 fonctionnaires de police qui lui sont rattachés ; il était important de leur témoigner la reconnaissance de la population pour le travail qu'ils accomplissent, sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, dans des conditions parfois difficiles. J'ai pu à cette occasion apprécier les efforts de réorganisation récemment mis en œuvre pour améliorer l'accueil des habitants.

En compagnie du commissaire divisionnaire Galland, commissaire central du 16^e arrondissement, je me suis adressé aux représentants de la dizaine de services opérationnels que comptent nos trois commissariats. J'ai tenu à leur exprimer mon soutien total face aux campagnes de haine et de diffamation dont ils font l'objet, en récusant les termes inadmissibles de « violences policières » et en rappelant qu'ils sont dépositaires de la force légitime de l'Etat pour faire respecter la loi et l'ordre. Afin d'assurer, au bénéfice de tous, notre sécurité, la première des libertés.

FOCUS SUR **OÙ ET COMMENT PORTER PLAINTE ?**

Si vous êtes victime d'un délit, le dépôt de plainte est un acte essentiel, car c'est lui qui met en œuvre l'action de la police et de la justice. Pour faciliter cette démarche, le commissariat central de l'arrondissement a procédé depuis le 4 janvier à un certain nombre de réformes, visant à réduire le temps d'attente des habitants et à améliorer l'efficacité de la procédure.

Où et quand ? Deux sites dans le 16^e peuvent recevoir des plaintes. Le commissariat central de police, 62 avenue Mozart, accueille le public 24h/24 et 7j/7 (seules les plaintes urgentes sont reçues pendant les horaires de couvre-feu) ; le poste de police de Chaillot, 2 rue du Bouquet de Longchamp, est ouvert de 9h à 19h, du lundi au vendredi.

Peut-on porter plainte en ligne ? Oui, mais uniquement pour des faits dont vous êtes personnellement victime et dont vous ne connaissez pas l'auteur (plaintes contre X), et seulement s'il s'agit d'une atteinte aux biens (vols à la roulotte, dégradations) ou d'un fait discriminatoire. Il faut se rendre sur le site « pre-plainte-en-ligne.gouv.fr » et remplir le formulaire ; le plaignant est ensuite invité par mail à venir signer et récupérer sa plainte.

Sont exclus des pré-plaintes en ligne : les vols de véhicule, les vols ou usurpation de plaque d'immatriculation, les plaintes pour atteintes aux personnes (violences), les plaintes visant une personne dénommée, les faits complexes nécessitant des documents (escroqueries, abus de confiance, etc.). Dans ces cas, se rendre directement dans les postes de police cités plus haut.

Pour tout renseignement ou demande particulière, contacter le commissariat à l'adresse : commissariat-16@interieur.gouv.fr.



Avenue Mozart, le commissariat central du 16^e recueille les plaintes 24h/24 et 7j/7.

NOTRE ARRONDISSEMENT N'EST PAS À L'ABRI DES AFFRONTEMENTS ENTRE BANDES VIOLENTES



Gérard GACHET
Adjoint au Maire
chargé de la sécurité

La très violente agression dont a été victime le 15 janvier sur la dalle de Beaugrenelle le jeune Yuriy a remis sous les projecteurs le phénomène des rixes entre bandes violentes. Celles-ci sont au nombre d'une cinquantaine en Ile-de-France, dont 15 dans Paris intra-muros. Dans la capitale, le problème a pris une telle ampleur qu'il a nécessité la création en 2016 d'un Groupe local de traitement de la délinquance (GLTD) dédié, rassemblant, sous l'autorité du Procureur de la République, police, élus, rectorat et autres services concernés.

Depuis 2019, le 16^e participe aux travaux de ce GLTD. Notre arrondissement compte en effet une des bandes violentes répertoriées dans la capitale, celle de la Porte de Saint-Cloud. Forte d'une vingtaine d'individus, la bande de la Porte

de Saint-Cloud s'affronte parfois à celles venues du 15^e, les bandes « Balard » et « Commerce » notamment.

Même si leur niveau de violence n'atteint pas – pour l'instant – celui constaté à Beaugrenelle, ces rixes peuvent survenir à tout moment. Un affrontement 15^e-16^e a eu lieu le 18 décembre dernier boulevard Exelmans, au cours duquel les policiers du 16^e ont procédé à 8 interpellations et saisi une arme blanche ainsi que plusieurs barres de fer...



L'agression du jeune Yuriy a révélé un niveau de violence extrême.

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Ecole évacuée

Le dimanche 24 janvier, à l'instigation du DAL et d'autres associations, quelque 250 personnes ont occupé illégalement l'école du 58 rue Erlanger, qui doit être reconstruite. Suite à l'action résolue de Francis Szpiner, maire du 16^e, les occupants ont quitté les lieux quelques heures plus tard pour être relogés provisoirement dans deux gymnases parisiens, ouverts à cet effet par la Ville de Paris en accord avec la Préfecture d'Ile-de-France.

Fin de massage

Même si les enquêtes s'avèrent souvent longues et délicates, la lutte contre le proxénétisme et la prostitution clandestine s'exerçant au sein de salons de massage est toujours d'actualité. C'est ainsi que le salon à l'enseigne « Elixir bien être », installé 15 rue George Sand, vient de faire l'objet d'une fermeture administrative, décidée par le Préfet de Police pour faits de proxénétisme. Les nombreuses surveillances et investigations réalisées par les policiers de la Brigade de répression du proxénétisme ont en effet permis d'établir que ce salon de massage était exploité à des fins de prostitution.

Lycéens agressés

A deux reprises, le mardi 19 janvier vers 18h et le samedi 30 jan-

vier à 12h30, des lycéens de l'Institut de la Tour ont été agressés aux abords de leur établissement par des éléments extérieurs. La première fois, plusieurs élèves de 1^{ère}, de 2^{nde} et de Terminale ont été bousculés, insultés et aspergés de gaz lacrymogène ; la seconde fois, une dizaine d'élèves de 2^{nde} ont été frappés et ont dû se défendre face à une vingtaine d'individus. L'équipe de vie scolaire de La Tour est intervenue pour disperser les agresseurs, un lycéen a été légèrement blessé. Francis Szpiner, maire du 16^e, a assuré les élèves, les parents, la direction et l'ensemble de la communauté scolaire de La Tour de son indignation et de sa solidarité.

Sécurité routière

Le 25 janvier, les élus de la majorité municipale se sont rendus dans les écoles publiques de l'arrondissement pour sensibiliser les élèves des classes de CM1, CM2 et sixième aux problèmes de sécurité routière, particulièrement sur le trajet entre leur domicile et leur école. Ils ont distribué à tous les élèves des « kits sécurité routière », et des gilets orange réfléchissants à ceux qui accomplissent seuls ce trajet. Initiative très appréciée de Vanessa Edberg, adjointe au maire du 16^e chargée de la voirie et de la sécurité routière, cette opération sera répétée courant février dans les écoles privées.

Voleur interpellé



Un vol à l'arraché, commis le 18 janvier à l'angle de l'avenue Victor-Hugo et de la rue Gustave-Courbet, s'est terminé par l'interpellation d'un des deux voleurs par la police, arrivée très rapidement sur place. Sur la photo ci-contre, prise par un témoin, on peut voir l'un des deux voleurs courir en remontant la rue de la Pompe, son complice en scooter blanc étant sur le trottoir. L'individu interpellé a été déféré au parquet des mineurs.

16, la lettre d'information **sécurité** du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du 16^e - Numéro 4 | Février 2021

Directeur de publication : Vincent GOSSARD

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>